

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2021

---

INTERDISANT LES PRATIQUES VISANT À MODIFIER L'ORIENTATION SEXUELLE - (N° 4021)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL18

présenté par  
M. Breton  
-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« , les comportements ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme l'a souligné la Miviludes lors de son audition, la notion de "comportement" est trop large et ne permet pas de caractériser cette nouvelle infraction dans le code pénal.

Il convient de supprimer ce terme.